

Journal de projet

Mai
2025

Pirmil Les Isles

Basse-Île :
la nature en cœur de ville

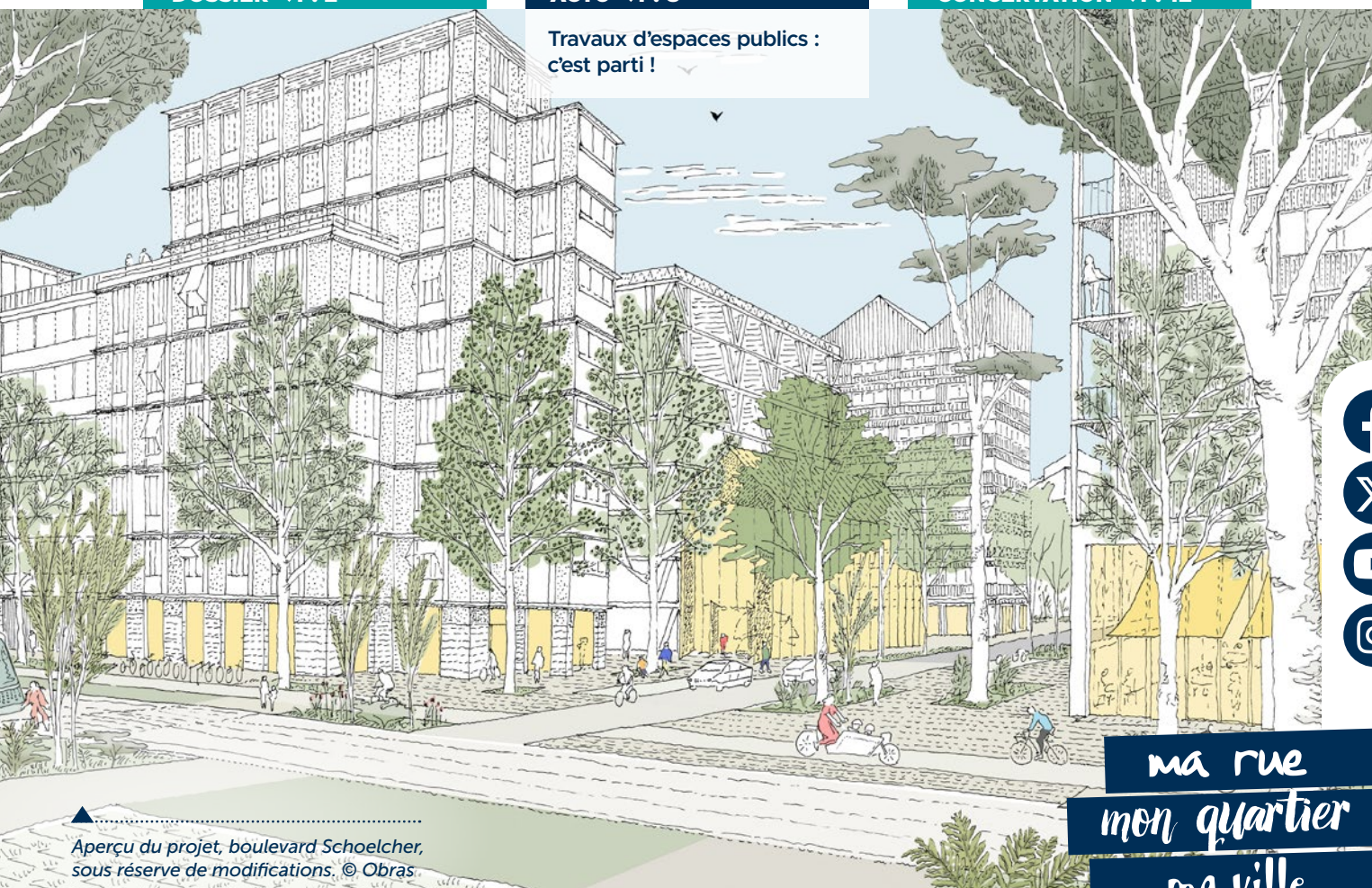
DOSSIER \ P. 2

Inventons
Pirmil-Les Isles ensemble

CONCERTATION \ P. 12

ACTU \ P. 8

Travaux d'espaces publics :
c'est parti !



Aperçu du projet, boulevard Schoelcher,
sous réserve de modifications. © Obras

ma rue
mon quartier
ma ville





Pascal Pras,
Maire de
Saint-Jean-de-
Boiseau et 8^e
vice-président
de Nantes
Métropole

À Pirmil-Les Isles, nous construisons la métropole de demain, à la hauteur des enjeux climatiques et sociaux. Le projet est à ce titre emblématique de notre façon de fabriquer la ville autrement. Dès son origine, il a été imaginé avec les professionnels de la filière de la construction, mais aussi avec les citoyens grâce à une importante démarche de concertation. Tout cela au profit d'une métropole écologique, solidaire et dialoguée.

La feuille de route métropolitaine dessine une ville où il fait bon vivre privilégiant les matériaux biosourcés ou recyclés, les espaces verts et les commerces de proximité. En favorisant les modes de transport doux, elle contribue à améliorer la qualité de l'air et à créer un environnement plus sain, en particulier pour les enfants et les aînés. Car un urbanisme adapté aux enjeux environnementaux est aussi un urbanisme favorable à la santé et attentif aux plus fragiles.



Agnès Bourgeois,
Maire
de Rezé

La ZAC des Isles n'est pas qu'un simple programme d'aménagement ; c'est le souhait de créer un nouveau morceau de ville, où nature, lumières et volumes se mêlent pour offrir à chaque Rezéenne et chaque Rezéen, quels que soient ses horizons, la possibilité de s'épanouir. Il reflète la volonté de réinventer un lieu chargé d'Histoire, – de Ratiatum aux anciens abattoirs – pour ouvrir un nouveau chapitre de la Ville de Rezé.

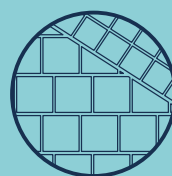
Dans sa première phase, des commerces, des lieux de vie, des équipements et 1000 nouveaux logements, dont plus de la moitié seront sociaux ou abordables, verront le jour. C'est un espace vivant, au service des habitantes et habitants de Rezé et du Sud-Loire, qui émergera. C'est un lieu ancré dans le territoire, et pensé pour la convivialité et les interactions humaines qui s'offrira à vous.

Ce projet incarne les valeurs de modernité, de progrès, et de solidarité qui ont toujours façonné l'identité de notre ville. Il ne se limite pas à une simple extension : il transforme la ville pour répondre aux défis de demain tout en proposant une rencontre entre l'urbanisme et les valeurs humaines.



Aperçu du projet Basse-Île
depuis le Pont des 3 Continents –
sous réserve de modifications. © Obras

DOSSIER



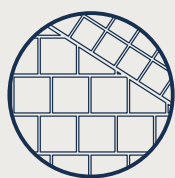
BASSE-ÎLE : LA NATURE EN CŒUR DE VILLE

Le secteur Basse-Île prend forme. Les projets sélectionnés pour les premiers îlots de logements et de bureaux font la part belle à l'éco-construction et à la nature en ville. Ils sont la concrétisation d'un défi collectif. Retour sur une approche urbaine innovante et engagée...

En 2022 et 2023, Nantes Métropole Aménagement a lancé les consultations pour concevoir et réaliser les huit premiers îlots de logements du secteur Basse Île à Rezé, représentant près de 770 des 1 000 logements prévus dans la première phase, dont 30 % de logements sociaux et 25 % à prix abordable.

L'enjeu est de taille : la ZAC de Pirmil-Les Isles ambitionne de répondre aux enjeux de la transition écologique tout en garantissant l'accessibilité pour toutes et tous à un logement. Plus qu'un défi, une réalité. Et pour y parvenir, Nantes Métropole, la Ville de Rezé, Nantes Métropole Aménagement et leurs

partenaires ont initié, dès 2017, une démarche de « sourçage » collaborative avec les acteurs de l'éco-construction et de l'économie circulaire. Concrètement ? Il s'agit de réfléchir collectivement à la mise en place de solutions plus durables, à un coût raisonnable. Ainsi, plus de 400 professionnels ont été sollicités et des ateliers menés avec les filières de construction bas carbone : bois, terre, chanvre, paille et filière 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage). Ce travail partagé avec les bailleurs sociaux, les coopératives et les promoteurs, est venu enrichir les consultations.



LES PREMIERS LOGEMENTS DU NOUVEAU QUARTIER BASSE-ÎLE

Les équipes sélectionnées pour les 8 premiers programmes de logements - associant opérateurs, architectes, bureaux d'études, constructeurs, fournisseurs... - ont retenu l'attention grâce à des propositions ambitieuses sur la qualité d'habiter, les matériaux biosourcés et de réemploi ou encore la place massive donnée au vélo. Les travaux devraient débuter fin 2025 pour des livraisons à partir de 2027.

La création d'une association syndicale libre de quartier permettra notamment d'assurer le rôle pérenne de concierge de quartier et de gérer les espaces communs.

Un 9^e projet de 99 logements libres, développé par SOGIMMO et ETPO Immobilier avec l'architecte Eric Lapiere Expérience, verra le jour sur l'îlot L1, dans le cadre d'un accompagnement de la ZAC.



ÎLOT A3

QUARTUS – Boris Bouchet Architectes / Atelier Georges, 90 logements dont 67 libres, 23 sociaux et un restaurant en rez-de-chaussée.

ÎLOT A4

CIF – Atelier du Rouget Simon Teyssou & Associés / Atelier Belenfant Daubas, 121 logements dont 52 libres, 42 abordables en bail réel et solidaire et 28 sociaux.



ÎLOT A2A

AETHICA – Hardel Le Bihan Architectes / Moonwalklocal, 88 logements dont 63 libres et 25 sociaux.



ÎLOT A5

CISN – Bond Society / Atelier Desmichelle, 67 logements dont 34 libres, 33 abordables en bail réel et un espace d'appropriation pour les habitants.



ÎLOT B10

Atlantique Habitations, CIF – Ylé / Nomades / Sogéa, 105 logements abordables et sociaux, une offre de stationnement vélo généreuse, avec des espaces adaptés pour les vélos-cargo, tant en rez-de-chaussée que sur les paliers.



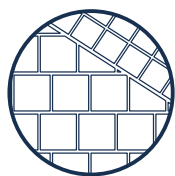
ÎLOT B8

GALEO – 2PM A / MFA, 83 logements dont 54 libres et 29 sociaux, un espace pour les habitants en rez-de-chaussée.



ÎLOT A2B

Nantes Métropole Habitat, Maison Familiale de la Loire-Atlantique – Bertin & Bichet / Mille / Eiffage / Briand, 147 logements, une offre commerciale en rez-de-chaussée (supérette, tabac-presse, etc.)



UN QUARTIER ACTIF

Le long du boulevard Schoelcher, de nouveaux immeubles tertiaires bénéficieront de la proximité de la future station de tramway et de busway et devraient générer plus de 3 000 emplois. Par ailleurs, de nouveaux commerces, services et équipements publics permettront aux habitants et travailleurs de déjeuner, de se retrouver entre amis, de faire du sport, leurs courses ou autres démarches.

Les trois premiers projets immobiliers tertiaires viennent d'être retenus, proposant des espaces de travail de qualité en adéquation avec les enjeux de transition écologique avec l'utilisation de matériaux biosourcés et de réemploi.

• **Îlot A1** –
BATI NANTES
– Tetrarc / Ylé :
8 600 m²
de bureaux
associés à une
boulangerie
et une brasserie
en rez-de-
chaussée.



• **Îlot B5** –
LINKCITY
– LAN : 5 000 m²
de bureaux
associés à un
café et une
maison médicale
en rez-de-
chaussée.



• **Îlots B1/B4** (GIBOIRE – Atelier du Pont / MIMA) :
10 700 m² de bureaux associés à une pharmacie
et une offre de locaux tertiaires indépendants en
rez-de-chaussée. À l'angle du Boulevard du Général
de Gaulle et du Boulevard Victor Schoelcher, le projet
forme l'une des entrées du nouveau quartier.



Le projet Pirmil-Les Isles bénéficie
d'un soutien de l'État de

8,7
millions d'euros
pour se déployer d'ici 2031



Un nouveau mode de ville

Accorder plus de place à la nature s'accompagne naturellement d'un déploiement des modes de circulation plus doux et plus respectueux de l'environnement. Chaque logement bénéficiera de deux stationnements vélos en rez-de-chaussée et certains immeubles disposeront de l'espace nécessaire pour stationner au moins deux vélos, dont un vélo cargo. Dans un souci de préservation des ressources, les bâtiments doivent aussi favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Les questions climatiques et de mobilité font écho à d'autres enjeux que sont le confort et la qualité des logements - vues, atmosphères, matériaux... -, mais aussi la convivialité et la solidarité. Le nouveau quartier se veut inclusif et animé. Cela implique des rez-de-chaussée dynamiques avec des commerces, des restaurants, des activités tertiaires et des espaces de rencontre : une halle événementielle associée à une conciergerie, une salle de quartier dédiée à la tenue d'animations et d'ateliers pour les habitants. Afin de répondre au plus près des attentes et des besoins un travail de concertation est mené avec les habitants et partenaires (cf page 12).



Le jardin de la Cale Aubin,
première étape du parc fluvial des Isles.
© Jean-Félix Fayolle



JARDINS-TESTS : EXPÉRIMENTER POUR SE RÉINVENTER

Le projet Pirmil-Les Isles consacre la nature en ville et porte une ambition forte de renaturation des lieux malmenés par le développement de l'industrie et des zones d'activités. Afin d'expérimenter en conditions réelles les principes de conception et de gestion des futurs espaces publics, rien de tel qu'un test grandeur nature ! C'est ainsi que deux jardins-tests ont été aménagés sur le quartier de Basse-Île :

- **Le jardin-test Transfert**, créé en 2021 sur les sites des anciens abattoirs, permet d'observer l'évolution des plantations et des ambiances extérieures sur plusieurs années. Une zone d'essai, non accessible au public, a été mise en place pour tester différentes essences d'arbres et compositions de sol. À l'issue de cette expérience, les meilleures méthodes de plantations et de gestion seront appliquées aux futurs espaces publics.

- **Le jardin-test de la Cale Aubain**, inauguré en 2022, permet de tester en conditions réelles les aménagements du futur parc fluvial des Isles qui s'étendra sur 4 hectares jusqu'au pont des Trois-Continents, et du jardin fluvial de la Confluence à Pirmil Saint-Jacques.

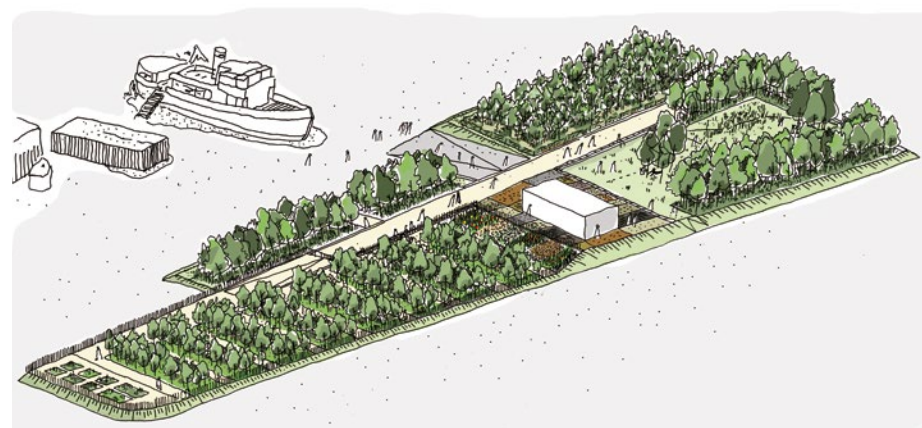
L'objectif du projet est de répondre aux enjeux du réchauffement climatique en créant des milieux résilients capables de s'adapter à

l'augmentation des températures, au manque d'eau ou aux inondations. Le quartier doit d'ores et déjà préparer cette transition, car la végétation met du temps à s'installer.

Les aménagements et plantations du futur quartier constitueront une « trame verte », en synergie avec la Loire, apportant ombre et fraîcheur autour des bâtiments. Ces espaces végétalisés offriront également des cheminements agréables depuis Basse-Île jusqu'au parc fluvial, permettant un accès au paysage pour tous à travers des espaces publics conçus pour favoriser le lien avec la nature.

Le futur parc fluvial des Isles s'étendra sur

4
hectares



DE L'EAU ET DES ARBRES

La nature est la ligne conductrice du projet de Pirmil-Les Isles, elle façonne des paysages inédits en milieu urbain. Il ne s'agit pas seulement de désimperméabiliser le site - aujourd'hui très artificialisé -, mais donner à l'eau et à la nature toute leur place. Comment ? En rejoignant les berges de la Loire à vélo, en restaurant une continuité écologique grâce à la plantation de milliers de nouvelles essences d'arbres ! L'approche paysagère privilégie les jardins en pleine terre, la diversité végétale et les essences locales pour favoriser leur croissance et leur résistance aux aléas climatiques. Une attention est portée au maintien d'espèces endémiques comme les peupliers noirs. Véritable préoccupation, la chaleur sera atténuée par une canopée entre les bâtiments permettant une traversée ombragée du quartier. Il s'agit aussi de rétablir le lien avec le fleuve par la création d'un parc fluvial ouvert sur la Loire. La nature et l'eau sont partout.



ESPACES PUBLICS : ÇA COMMENCE !

Après la dépollution des sols réalisée en 2023-2024, les travaux d'aménagement des espaces publics du secteur Basse Île ont commencé en novembre 2024. Cette première phase de travaux consiste en la viabilisation générale du site - terrassement, réseaux, voies provisoires... - en préalable au démarrage des chantiers immobiliers à partir de fin 2025. Rappelons que le site de la ZAC Pirmil-Les Isles est une ancienne zone industrielle aux sols artificialisés et fortement

imperméabilisés offrant aujourd'hui peu de qualité urbaine et paysagère. Le projet d'espaces publics s'inscrit dans la volonté de restaurer l'accès à la Loire et de revégétaliser le site tout en réduisant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. À ce titre, un bilan carbone a été effectué en amont afin de cibler les grands enjeux et un suivi sera assuré tout au long du chantier. Les choix qui guident le projet sont ceux du réemploi et de matériaux bas carbone.



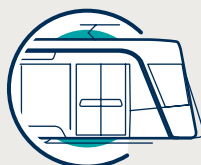
Basse-île : démonstrateur de la ville durable

Avec son approche sobre, inclusive et résiliente, le projet du secteur de Basse-Île est reconnu, parmi 39 lauréats, comme « démonstrateur de la ville durable », dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). L'objectif est de mettre en place un réseau national de démonstrateurs illustrant la diversité des enjeux de transition écologique et de développement durable. Sélectionné en 2021 pour une phase d'incubation avec une subvention de 0,5 millions d'euros, le projet a depuis fait ses preuves. Compte tenu de sa maturité et de sa « grande qualité », il bénéficie d'un soutien de l'État à hauteur de 8,7 millions d'euros pour se déployer d'ici à 2031.



DE NOUVELLES LIGNES DE TRANSPORT

ACTU



Pourquoi ? Car la Métropole prépare l'arrivée de nouvelles lignes de transport en commun : deux lignes de tramway et une ligne de busway électrique. Elles desserviront le nouveau quartier de Pirmil-Les Isles. Cette nouvelle offre de transport est un véritable atout pour le quartier. Elle desservira le nouveau CHU ainsi que la Piscine Olympique Métropolitaine.



Sa mise en place impose des adaptations et des rénovations au niveau des réseaux. Concrètement, il s'agit de dévier, moderniser et sécuriser les réseaux d'eau, d'électricité, de télécom, de gaz et d'étendre les réseaux de chaleur afin de pouvoir ensuite aménager les plateformes de tramway, la voie de busway et les grandes voies vélo prévus dans le quartier. Ces travaux sont aussi l'occasion d'améliorer les performances des réseaux d'eau potable et de raccorder de nouveaux bâtiments au réseau de chaleur.



La circulation est adaptée au fur et à mesure et des solutions sont mises en place pour réduire les désagréments. **La vie de quartier continue malgré les travaux et vos commerces restent ouverts !**



DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ RENFORCÉES PENDANT LES TRAVAUX

Transports en commun améliorés

- Renforcement des lignes express E1, E8 et de la ligne 98
- Navibus Trentemoult <> Gare Maritime : passage toutes les 10 min, service prolongé jusqu'à 22h
- Nouveaux tramways sur la ligne L1 (300 passagers) et horaires renforcés

Mobilité douce et stationnement

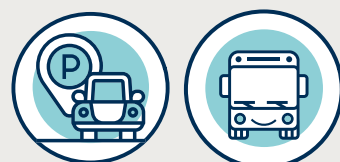
- Plus de vélos électriques et longtails Naolib en location
- +1 400 places de stationnement à accès contrôlé d'ici 2025
- Vélos autorisés dans le tramway à certaines heures

Parkings-relais et accessibilité

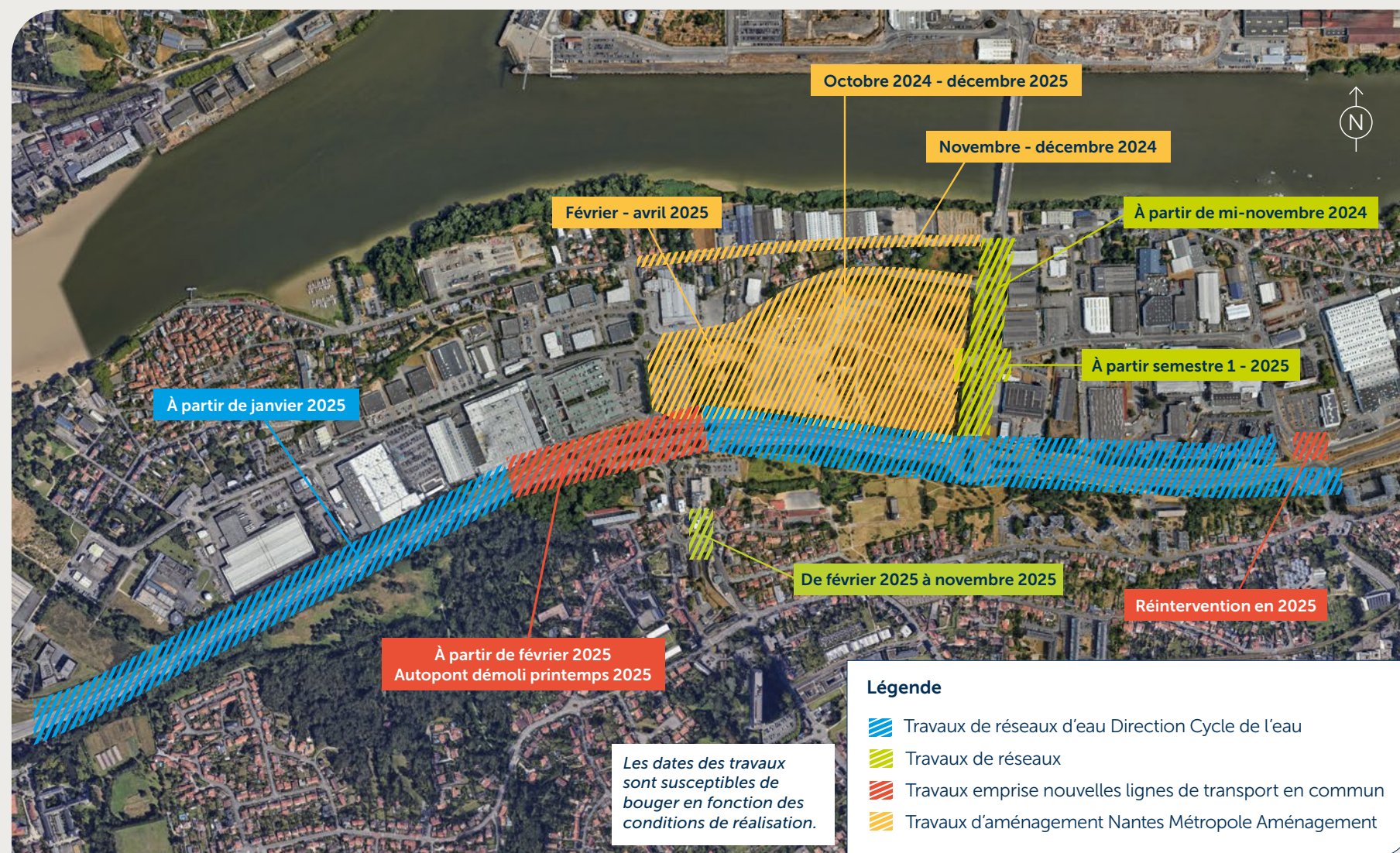
- 710 nouvelles places en parkings-relais
- 1 050 places supplémentaires à l'ouest de la Métropole (dont Neustrie)

Un accompagnement pendant les travaux

- 1 mois d'essai gratuit pour tester les services Naolib
- Infos et conseils sur
 - www.naolib.fr
 - Allo Naolib 02 40 444 444
 - et espaces mobilité à Nantes et Rezé



Vous l'avez remarqué, des travaux sont actuellement en cours sur le secteur de Basse-Île. Ils se poursuivront sur la route de Pornic, les boulevards De Gaulle et Schoelcher.



« Les deux futures lignes de tramway 6 et 7 desserviront l'Hôtel de Ville de Rezé, Basse Ile, le nouveau Pont Anne de Bretagne, dont la largeur sera triplée, pour ensuite relier Saint Herblain et La Chapelle sur Erdre. Avec la future ligne 8 de busway, ces lignes permettront de faciliter les déplacements de 70.000 usagers chaque jour à horizon fin 2027. Durant cette période de travaux dont nous ne minimisons pas les impacts, nous nous mobilisons pour faciliter au maximum les

déplacements avec le renforcement des nombreuses lignes de bus, de l'offre vélo, des P+R et avec une proposition d'essai gratuit d'un mois à Naolib. Pour cette phase transitoire comme pour l'avenir, notre cap reste le même : le bien être des habitants, avec des trajets moins polluants et moins coûteux pour toutes et tous. »

Thomas Quéro, adjoint à la maire en charge de la forme de la ville, de l'urbanisme durable et des projets urbains



CONCERTATION

INVENTONS PIRMIL-LES ISLES ENSEMBLE !



47

propositions

illustrées par une
fresque et restituées
dans un livret

dont

des ateliers
de réparation,
des espaces
de fraîcheur...

23 ateliers, 157 participants,
12 associations locales
et 50 enfants... au final,
116 propositions citoyennes.
Voici le résultat de la grande
concertation menée depuis
2021. Un temps fort collectif
où les citoyens ont pu s'exprimer
et dessiner les contours de leur
futur quartier. Retour sur les
ambitions, les enseignements et
ce qui va concrètement changer.

Le projet de la ZAC de Pirmil-Les Isles est guidé par la volonté de mettre en place de nouvelles manières plus durables et plus responsables de faire la ville. Cette ambition doit se traduire de manière concrète dans tous les aspects de la vie du nouveau quartier : la vie avec la Loire, ses risques et ses écosystèmes, les mobilités, les modes de consommation et de construction, logements, services de proximité, équipements publics, lieux de sociabilité, alimentation, travail... Afin de répondre aux plus près des attentes et des besoins, les futurs habitants, acteurs associatifs et économiques du quartier ont été invités à s'exprimer et à inventer des solutions. Depuis 2021, une importante démarche de concertation citoyenne a ainsi été organisée par la ville de Rezé, de Nantes et Nantes métropole. L'objectif : imaginer toutes les facettes possibles de ce « vivre ensemble ».

DESSINE-MOI UN QUARTIER !

Le premier cycle de concertation, débuté en septembre 2021, a fait émerger 47 propositions illustrées par une fresque et restituées dans un livret. Un deuxième temps de concertation, en octobre 2022, a permis de pousser la réflexion collective sur les usages de la grande halle imaginée par les habitants pendant le premier cycle, mais aussi

sur la question du traitement des déchets et de la nature en ville. La démarche s'est avérée riche d'enseignements. Les participants ont fait émerger 116 propositions dessinant un quartier en transition où il serait possible de réduire sa consommation énergétique, se former à l'auto-réparation, favoriser l'émergence d'une vie sociale et associative dense et solidaire, manger local et de saison... Au final, de nombreuses propositions ont été retenues et sont venues enrichir le projet, d'autres ont été écartées. Toutes ont fait l'objet d'une réponse argumentée de la collectivité. Un document bilan sera prochainement consultable sur la plateforme en ligne du Dialogue citoyen de Nantes Métropole.

Parmi les propositions intégrées au projet :

- une grande halle pouvant accueillir des marchés et des événements, dotée d'un café-bar et d'une bocalerie,
- une conciergerie de quartier répondant aux besoins d'un quartier émergent en facilitant le liens entre les habitants et entre les usagers,
- trois espaces pour tous destinés à accueillir les animations de quartier,
- des locaux vélo aménagés et sécurisés dans chaque immeuble,
- la création d'une association syndicale libre de quartier,
- des animations de sensibilisation et de formation à l'anti-gaspillage, à la consigne et au compostage,
- des ateliers de réparation,
- des espaces de fraîcheur et des points d'eau,
- et bien d'autres encore...

Plusieurs réunions d'information ont été organisées en 2024, notamment une réunion publique en avril, des rencontres avec les commerçants et les riverains du site de la Basse Île, ainsi qu'une réunion publique globale sur le projet urbain le 21 novembre. En parallèle de l'avancement des travaux et de l'arrivée des habitants, de nouveaux temps de concertation viendront alimenter le débat et enrichir le projet notamment en ce qui concerne la programmation du futur parc fluvial, mais aussi les usages du quartier au quotidien. La concertation continue...





La fresque des propositions citoyennes.
© Jérémie Lusseau



Spectacle 'Belles de bitumes' lors d'une journée de concertation sur la place de la nature.
© Guillaume Satre



« Grâce à cette concertation, nous avons pu transformer les idées des habitants en actions concrètes. La création de la grande halle, la nouvelle organisation du stationnement ou encore les solutions pour mieux gérer les déchets en sont des exemples forts. Ce dialogue avec les citoyens est une richesse pour bâtir un quartier à leur image — et il ne s'arrête pas là : la concertation se poursuit pour affiner ensemble les usages du futur parc et de l'espace public. »

Martine Métayer, conseillère municipale à Rezé et membre du conseil métropolitain

LA MÉTHODE

Animée par l'agence *Vraiment Vraiment*, la concertation a pris la forme d'ateliers inventifs. Une soixantaine de participants, répartis en groupes, ont participé à des ateliers organisés autour de questions prioritaires.

Par exemple :

- quels projets collectifs permettent de créer du lien avec mes voisins ?
- Qu'il y a-t-il dehors qui me donne envie de ne pas m'y garer ?
- Qu'est-ce qui est mis en place pour que traiter et recycler mes déchets ne soit plus un choix militant ?
- Par quels moyens puis-je entrer en relation sensible avec la nature pour mieux comprendre son fonctionnement et ses dynamiques ?

L'ensemble des contributions ont été traduites par l'agence *Vraiment, Vraiment* puis analysées par les différents acteurs du projet.

LIVRETS DES PROPOSITIONS CITOYENNES

Cycle 1



Cycle 2



CONCERTATION



VOTATION CITOYENNE : LES VOIES DÉVOILÉES !

Dans le cadre du projet urbain, dix nouvelles voies publiques sont créées sur l'ancien site des abattoirs à Rezé. Du 21 novembre au 21 décembre, 300 rezéennes et rezéens ont voté pour leurs dénominations préférées. Ainsi, quatre noms de femmes célèbres et six noms communs en lien avec l'histoire des lieux ont été choisis.

LES QUATRE FEMMES CÉLÈBRES :

- Jeanne de Belleville (pirate),
- Rachel Carson (pionnière de l'écologie),
- Harriet Tubman (militante des droits civiques en faveur de l'abolition de l'esclavage),
- Victoria Drummond (première femme ingénieure maritime).

LES SIX NOMS COMMUNS :

- Les civelles (un des poissons les plus pêchés autrefois dans l'estuaire de la Loire),
- Les cap-hornières (navigatrices sur des grands voiliers de charge),
- Angélique des estuaires (espèce végétale à fleurs blanches présente en bords de Loire),

- Les bargers (autre nom des pêcheurs des Isles de Rezé),
- Le Courtil-Brisset (nom du ruisseau qui coulait autrefois à Trentemoult),
- Les pibaliers (bateaux de pêche à la civelle).

L'attribution de ces nouveaux noms sera définitive après passage en conseil municipal et validation lors des permis de construire. D'autres voies dans le nouveau quartier seront à nommer. Merci à celles et ceux qui ont donné leur voix !



▲
Allée piétonne dans
le quartier Basse-Île.
© Obras

Journal de projet

Pirmil Les Isles

Mai
2025

Direction de la publication : Hassen Bouflim

Édité par Nantes Métropole Aménagement,
la Ville de Rezé et Nantes Métropole

Création et réalisation : @sennse • 2046

Crédits : Obras, Jean-Félix Fayolle, Vraiment
Vraiment, Hardel Le Bihan Architectes /
Moonwalklocal, Boris Bouchet Architectes /
Atelier Georges, 2PM A / MFA, Atelier du
Rouget Simon Teyssou & Associés / Atelier
Belenfant Daubas, Bond Society / Atelier
Desmichelle, Ylé / Nomades, Bertin &
Bichet / Mille, LAN, Atelier du Pont / MIMA

Nantes Métropole Aménagement

2-4 av. Carnot - BP 50 906

44009 Nantes cedex 1

Tél. : 02 40 41 01 30

nantes-amenagement.fr

Ville de Nantes

Equipe de quartiers Sud

14 Rue des Herses - 44200 Nantes

Tél. 02 40 41 90 00

Ville de Rezé

Hôtel de ville - Place J-B Daviais

BP 159 - 44400 Rezé

Tél. 02 40 84 43 00